

Procès verbal du conseil d'école n°1 du 17/10/2025

Présents : Sylvie Dufлот (enseignante et directrice), Elodie Ronceray (enseignante), Vanessa Lefebvre (enseignante), Andréa Jouannin (enseignante) Caroline Vilhelmsen (enseignante), Claire Sassier (enseignante), Isabelle Eydoux (enseignante), Jean-Denys Lhuillery (enseignant), Anouk Audoly (parent délégué), Céline Veray (parent délégué) Alexia Giordano (parent délégué), Marie-Anne Burlot (parent délégué), Conception RIBAUD (parents délégué) Emmanuelle Bock (parent délégué)

1) Organisation interne du conseil d'école :

- Profil de l'école :

L'école accueille 136 élèves sur 6 classes actuellement:

CLASSE 1 : PS, Mme VILHELMSSEN/ Mme RONCERAY, 23 élèves

CLASSE 2 : PS-MS, Mme EYDOUX , 23 élèves

CLASSE 3 : PS-MS Mr LHUILLERY, 23 élèves

CLASSE 4 : MS/GS, Mme JOUANNIN Andréa et Mme LEFEBVE Vanessa 23 élèves

CLASSE 5 : GS/MS, Mme SASSIER, 22 élèves

CLASSE 6 : GS Mme DUFLOT/ Mme RONCERAY, 22 élèves

La directrice Mme DUFLOT est déchargée le mardi et 1 jeudi sur 3 pour les tâches administratives.

- Résultats des élections de parents d'élèves

Nombre d'électeurs inscrits : 261 ; Taux de participation : 77,01 % (= 2024 : 68,57 %)

La PEEP pourvoit 4 sièges et l'API 2 sièges

Le procès-verbal des élections est visible au panneau d'affichage (allée des marronniers) ainsi que les informations importantes à destination des parents.

2) Organisation générale de l'école :

- Validation du règlement intérieur de l'école

Le règlement intérieur n'a pas changé. Il est adopté à l'unanimité.

- Projet d'école :

Le projet d'école vise à faire progresser tous les élèves dans une école bienveillante. Le projet d'école actuel a trois piliers : Apprendre, s'épanouir et se transformer.

* Dans le cadre de l'axe 1, objectif 1 : « s'épanouir dans les apprentissages », nous continuerons à développer l'apaisement par la relaxation, la Brain Gym et le Yoga.

* Dans le cadre de l'axe 1, objectif 2 : « stimuler l'autonomie, la persévérance et l'engagement », un projet pour rendre l'enfant autonome sur sa perception de l'évolution des saisons.

* Dans le cadre de l'Axe 2, objectif 5 : « Stimuler l'intelligence collective », nous organisons une chorale d'école régulière.

* Dans le cadre de l'Axe 3, objectif 7 : « accélérer le succès des territoires », nous continuons de développer les sorties culturelles de proximité et les GS sont inscrits dans le programme « Ecole et Cinéma »

* Dans le cadre de l'axe 3, objectif 9 : « cultiver des lieux et des tiers lieux apprenants », nous développerons l'école dans les lieux culturels en continuant nos sorties à la bibliothèque et à la ludothèque de Maisons-Laffitte.

* L'éducation à la Vie affective et relationnelle s'inscrit dans l'axe 3, objectif n°8 : « contribuer au bonheur à l'école, des lieux pour bien vivre ensemble ». Il s'agit en maternelle de formaliser trois séances annuelles d'éducation à la vie relationnelle. L'ambition est d'agir pour le bien-être des élèves, de développer l'apprentissage de l'altérité, des règles sociales, des lois et des valeurs communes .L'école maternelle construit les conditions de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, l'enfant acquiert le goût des activités collectives, prend du plaisir à échanger et à confronter

son point de vue à celui des autres. Il comprend que son corps lui appartient, qu'il doit en prendre soin pour se maintenir en forme et se sentir bien. Ces interventions se font d'ores et déjà de façon régulière chaque année.

- Présentation Rased

Le RASED intervient sur 14 écoles du secteur : 6 écoles élémentaires et 8 écoles maternelles sur les communes de Maisons-Laffitte et du Mesnil le Roi. Il fait partie de la circonscription du Vésinet. Il est piloté par Monsieur Petillat Inspecteur de l'Éducation Nationale.

Sa mission : intervenir pour coopérer avec les enseignants (concertations, observations, échanges), avec les partenaires et directement auprès des élèves en analysant leurs besoins. Le réseau intervient à la demande des enseignants qui remplissent un formulaire avec l'accord des parents pour une prise en charge en dehors de la classe. Néanmoins le RASED peut travailler dans la classe pour mettre en place des aides appropriées sans accord parental.

Cette année l'équipe du RASED est composée uniquement d'un psychologue de l'éducation nationale. Les 2 postes enseignants spécialisés à dominante pédagogique et à dominante relationnelle n'ont pas été pourvus.

Le psychologue scolaire de l'Éducation Nationale. Il mobilise son expertise au service de la prise en compte du développement psychologique, cognitif et social des élèves pour assurer leur parcours de réussite. Il apporte aux familles ainsi qu'aux équipes pédagogiques et éducatives, un éclairage spécifique sur les élèves. Ses missions sont particulièrement consacrées aux examens psychologiques, aux entretiens avec les enfants, les familles et les enseignants en vue de faciliter la recherche des conduites et des comportements éducatifs les mieux ajustés en fonction des difficultés constatées. L'intervention du réseau se déroule sur le temps scolaire soit dans la classe en « co-intervention » soit en petit groupe ou individuellement selon les besoins et toujours en lien avec la classe de l'élève.

- Bilan de la coopérative scolaire 2024-2025

Les comptes sont équilibrés pour 2024-2025, entre les recettes et les dépenses. Grace aux subventions de la mairie et des participations des parents, la coopérative a pu prendre en charge les activités au sein des classes mais aussi la participation à plusieurs projets : sorties, achat de matériel de motricité et de cour.

Pour l'exercice 2025-2026, les parents ont bien répondu à la demande de participation financière et nous les en remercions.

3) Vie de l'école :

- Bilan de la rentrée :

Au niveau matériel, la rentrée s'est très bien déroulée. Les rentrées échelonnées sur plusieurs créneaux horaires ont permis de faire dans toutes les classes une rentrée sereine. Grâce à plusieurs mails de relance auprès des nouveaux parents, il n'y a pas eu de surprises au niveau des effectifs le jour de la rentrée.

Concernant les PS : Nous comprenons que certains parents puissent être inquiets pour leur enfant. Il est toutefois à signaler que certains parents semblent encore confondre le fonctionnement de la crèche et de l'école malgré toutes les explications données en amont. Il y a encore eu beaucoup d'accidents de propreté chez les enfants de petite section et des enfants venant avec des couches à la rentrée.

Il est important que tous les parents acceptent le fonctionnement de l'école, fassent preuve de respect et montrent leur confiance dans l'institution et ses représentants, et ce dans l'intérêt de tous.

Rappel concernant les vêtements : ils doivent être étiquetés de façon très lisible au nom de l'enfant. Les vêtements perdus seront remis à une association caritative.

Les vêtements prêtés par l'école doivent être rendus au plus vite propres et pliés.

Evénements/Sorties:

Certaines classes participeront à « Ma petite planète » du 17/11/25 au 08/12/25

Le photographe sera à l'école le 25 novembre 2025.

Des déplacements classe par classe à la bibliothèque municipale sont programmés pour assister à des ateliers de présentations.

Lundi 15 décembre à 9h00 à l'école : spectacle offert par la caisse des écoles « Joyeux Noël Monsieur Ours »

Un goûter de Noël sera offert par la municipalité le mardi 16 décembre.

Certaines classes sont inscrites pour une séance de luge en centre-ville courant décembre.

Les classes de grande section sont inscrites au programme « Ecole et Cinéma » et iront 1 fois par trimestre au cinéma l'Atalante de Maisons-Laffitte, ces sorties sont financées par la coopérative scolaire des classes concernées.

Sorties au château : elles seront organisées grâce à la prise en charge financière par la Caisse des Ecoles

Une intervention du conservatoire de Maisons-Laffitte, afin de faire une présentation d'instruments aux GS par des professeurs de musique, est prévue.

Les MS et GS se rendront une matinée à la ludothèque.

Une date pour la kermesse a été fixée au vendredi 29/05/2026., il faudrait que les associations de parents puissent commencer à démarcher les entreprises pour avoir des lots dès que possible.

4) Associations des parents : activités / initiatives prévues

Peep:

- Concours de dessin : thème « Dessine ton héros préféré »
- Cafés des parents (1 par trimestre),
- Collecte de jouets au profit du secours populaire,
- Collecte de vêtements pour l'école/centre (si besoin),
- Collecte de livres pour la bibliothèque de l'école
- Proposition de financement de séances de gestion des émotions avec Sophie Lernoult

Api:

- Collecte des Bouchons plastiques et intervention de la responsable de l'association pour présenter les actions d'HANDI-CAP-Prévention auprès des élèves
- Vente de chocolats Jeff de Bruges pour Pâques
- Projet de partenariat avec l'école des loisirs, en prenant en compte les contraintes de livraison à l'école.
- Affiche des vêtements: Rediscuter les modifications proposées au dernier conseil d'école.
- Visite de la caserne des pompiers par les GS - reprise du contact avec le lieutenant Houmeau.

Actions communes API/PEEP:

- Chalet de Noël
- Kermesse, recherche de lots

Questions parents :

- Peep concernant le goûter des enfants qui vont aux cours d'anglais: Les élèves qui vont aux cours d'anglais à 16h30 doivent être inscrits au premier créneau du périscolaire afin qu'aucun aliment allergène ne soit présent dans les couloirs de l'école sur le temps scolaire. Cela permet également à tous les enfants de partager équitablement le même gouter, et d'être assuré d'être pris en charge par le périscolaire en cas d'absence imprévue de la professeure d'anglais.

- Api concernant les récréations fortement pluvieuses : Nous avons informé les parents lors des réunions de rentrée d'habiller leur enfant en fonction des conditions météorologiques car les récréations se feront dehors même par temps

de pluie.

- concernant le groupe WhatsApp pour les nouveaux : Tout l'été et avant la création des groupes WhatsApp par classe, les parents délégués API et Peep ont répondu aux interrogations des parents et fourni des informations concernant l'école et le centre de loisirs. Une opération qui a su rassurer, qui a permis de développer une dynamique d'entraide entre les nouveaux parents et qui est à renouveler.

La séance est levée à 19h45.